

Auch, le 11 juillet 2012

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### EXPULSION CHATEAU DES QUINTARETS A L'ISLE JOURDAIN

Depuis le 2 juin dernier, une quinzaine de squatters se sont introduits et ont pris possession illicitement du domaine des Quintarets à l'Isle Jourdain, profitant de l'absence des propriétaires.

Ceux-ci informés, ont obtenu le 18 juin 2012, auprès du juge du Tribunal de grande Instance d'Auch, une ordonnance d'expulsion de la propriété de tous les occupants sans droit ni titre, prévoyant le cas échéant, l'assistance du concours de la force publique.

Les occupants ont saisi la Présidente du Tribunal de Grande Instance pour demander une rétractation de cette décision.

L'examen de cette demande a été fixé au 9 juillet 2012. La propriétaire des lieux n'étant pas présente, cet examen a été reporté au 17 septembre 2012.

Le report de cette demande n'entraîne pas la non exécution de l'ordonnance d'expulsion.

Saisis par la SCP d'huissiers de justice en charge de ce dossier, les services de la préfecture ont demandé et obtenu le concours de la force publique pour procéder à l'expulsion des occupants.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions de la loi, Etienne Guépratte, Préfet du Gers a décidé de mettre à exécution dans les prochains jours, la décision du tribunal en procédant à l'expulsion des occupants sans droit ni titre avec le concours de la force publique.